

n° 24 - 2025
Semaine du
29 juin au 6 juillet



La joie
se
partage

PAROISSE DE L'INTRA-MUROS D'AVIGNON
& DE L'ÎLE DE LA BARTHELASSE
St-Agricol - St-Didier - St-Pierre
St-Symphorien (Les Carmes) - St-Joseph

BASILIQUE MÉTROPOLITAINE N.-D. DES DOMS

Ouverture du Festival

Jeudi 3 juillet, à 18h30, Messe à la chapelle de l'Oratoire ; homélie donnée par le P. Robert CULAT, délégué épiscopal à la Culture.

Jubilé des Artistes

Dans le cadre de l'année sainte, le jubilé des artistes a eu lieu à Rome du 15 au 18 février 2025. Chez nous à Avignon ce sera les 4 et 6 juillet prochains au tout début du Festival d'Avignon. Le père Robert Culat, délégué épiscopal à la culture a organisé ce jubilé des artistes dans notre « petite Rome » rappelant ainsi la place de l'art, de la culture et de la beauté pour l'évangélisation aujourd'hui avec toute la vocation particulière de notre diocèse liée à son histoire sainte, ancienne et contemporaine.

vendredi 4 juillet :

♦ **réflexion philosophique :**

17h00, à la salle des fêtes de la Mairie d'Avignon, conférence de Mme Carole TALON-HUGON, professeur de philosophie à la Sorbonne et spécialiste d'esthétique, pour ouvrir le jubilé des artistes.

♦ **méditation biblique : 20h30 à la Métropole Notre-Dame des Doms, lecture intégrale du livre de l'Ecclésiaste (Qohéleth) par le comédien Mickaël WINUM. Son talent d'interprète nous immergera dans l'univers de sagesse de cet ovni biblique aux interrogations d'une modernité étonnante.**

dimanche 6 juillet :

♦ **Mgr François FONLUPT présidera à 11h00 dans l'église saint Symphorien - Les Carmes, au cœur du festival d'Avignon, une Messe pour le jubilé des artistes. Ce sera l'occasion de rendre grâce à Dieu pour le don des artistes.**

Presbytère : 28, rue Carreterie - Avignon

Tél : 04 90 82 10 56

intramurosavignon@diocese-avignon.fr

site internet : [https://www.avignon-](https://www.avignon-intramuros.paroisse84.fr/)

[intramuros.paroisse84.fr/](https://www.avignon-intramuros.paroisse84.fr/)

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h

Prêtres au service des paroisses :

♦ **Curé & Recteur : Père Frédéric BEAU**

Tel : 04 90 82 10 56

(St-Agricol : 06 95 43 25 78)

Mail : frederic.beau.rouy@orange.fr

♦ **Vicaires :**

Père Bebe Anderson RAMANANDRAZANA

Tel : 07 68 32 08 86

Mail : bebe.ander@yahoo.com

Père Benoît TARTANSON

Tel : 04 90 82 10 56

Mail :

benoit.tartanson@diocese-avignon.fr

♦ **Vice recteur de la Cathédrale & Prêtre auxiliaire :**

Père François-Marie FEVE

Tel : 06 87 60 26 61

Mail : fmfeve@gmail.com

Pénitents Gris : (rite extraordinaire)

Abbé François CADIET Tel : 06 60 61 74 80

Mail : fcadiet@wanadoo.fr

Jubilé des artistes

dimanche 6 juillet (suite) :

◇ à 16h00, à la basilique Saint-Pierre, inauguration et la bénédiction par Mgr FONLUPT de la statue de saint Genest

◇ à 18h00, à la basilique Saint-Pierre, représentation théâtrale du « véritable saint Genest », pièce chrétienne de 1646 de Jean de ROTROU qui nous présente la conversion sur scène d'un comédien de la cour de l'empereur Dioclétien, Genest de Rome, devenu après son martyre le saint patron des comédiens.

*"Il est temps de passer
du théâtre aux autels.*

*Si je l'ai mérité,
qu'on me mène au martyre ;
Mon rôle est achevé,
je n'ai plus rien à dire."*

Saint Genest
dans la pièce de ROTROU

Action de grâce du Père Bebe Anderson RAMANADRAZANA, jeudi 14 août :

◇ 17h00, Messe à St-Didier

◇ 18h30 apéritif au presbytère de St-Symphorien - Les Carmes
(entrée 15 rue Louis Pasteur)

Ordonnance de Mgr FONLUPT portant sur l'organisation territoriale des communautés

Préambule

La vie croyante concerne chaque personne, personnellement et librement. Son expression se vit au sein d'une communauté chrétienne. La foi des uns appelle, éclaire, soutient la foi des autres. C'est ce qui a donné naissance aux paroisses. Au fil des générations, cette réalité des

communautés chrétiennes paroissiales a évolué.

Depuis la constitution du diocèse, sur le territoire du Vaucluse, sa population est passée de 220 00 à 565000 habitants et s'est déplacée à proximité du Rhône et/ou de la Durance. Cette évolution demande à être prise en compte de manière renouvelée et donc d'interroger aujourd'hui, la forme concrète des communautés paroissiales sur le territoire du diocèse.

Après deux années de réflexion, d'échanges, de consultation, particulièrement avec les membres des conseils pastoraux, les prêtres et le conseil presbytéral, le conseil épiscopal ; après avoir rencontré les croyants de notre diocèse et les communautés, nous arrivons aujourd'hui à une étape importante pour la vie de notre Eglise : la constitution de secteurs pastoraux.

Le diocèse d'Avignon a été constitué dans ses frontières actuelles en 1817. Mais nous savons que la vie de l'Eglise sur cette terre est bien plus ancienne, et nous en sommes les heureux héritiers. Les paroisses et communautés du diocèse d'Avignon, dans leur diversité géographique, sociale et humaine, vivent et témoignent du Christ avec de nombreuses richesses, mais également des pauvretés et des fragilités. La vie chrétienne et son expression à travers la liturgie et l'animation paroissiale comme à travers les mouvements et les services s'est, en bien des lieux, transformée !

Les prêtres qui sont au service du

Peuple de Dieu l'éprouvent aussi, manifestant parfois une forme de fatigue devant l'ampleur et la multiplicité des tâches à accomplir. Nous savons ce qu'ils nous apportent et ce qu'ils servent pour nos communautés. Je leur redis ma reconnaissance pour leur engagement et leur service. Pour eux aussi il importe de prendre cette réalité en compte afin de leur permettre de vivre leur vocation d'une façon plus féconde et missionnaire. Cette attention bienveillante est aussi un chemin pour susciter les vocations dont nous avons besoin.

Le but essentiel de la création de secteurs pastoraux est d'unir les richesses des communautés, et de surmonter les pauvretés, au service de la grâce baptismale de chacun, fidèles du Christ laïcs, clercs et consacrés, cela soutenant une vie d'Eglise plus féconde qui puisse donner un témoignage de foi crédible, permettant de vivre et témoigner de l'amour dont Dieu aime le monde et de lui proposer l'Espérance dont il est en attente. La communauté de croyants, qui vit, approfondit et transmet sa foi, la célèbre dans les sacrements et la prière, la manifeste dans une réelle fraternité qui est un témoignage pour le monde, et la vit dans une solidarité qui trouve sa source dans la charité, est celle dont nos lieux de culte, nos églises, sont le signe. Cette communauté, avec tous ceux qui la composent : fidèles du Christ laïcs, clercs et consacrés, doit être nourrie et affermie, afin que chacun, selon sa grâce, trouve les ressources nécessaires lui per-

mettant de vivre en véritable disciple missionnaire.

Ainsi, créer et instituer de manière stable des secteurs pastoraux, c'est permettre aux communautés de croyants de s'engager à long terme, pour le bien de tous. Cela demande bien sûr des choix, des renoncements non seulement pour sortir de nos habitudes, mais pour répondre ensemble à la mission que le Seigneur nous confie. Le travail a amené à préciser la création de 34 secteurs pastoraux. Les cartes jointes les présentent soit pour une mise en œuvre dès maintenant soit, pour certains, en devenir. Ils veulent être plus qu'une seule juxtaposition circonstancielle de communautés, et sont appelés, après le temps de vérification nécessaire, à devenir de nouvelles paroisses.

Aussi, je décrète les normes suivantes qui entreront en vigueur au 1er septembre 2025, après leur publication officielle sur la page internet du diocèse d'Avignon. (...)

Définition des secteurs pastoraux

Les secteurs pastoraux, dans la perspective de l'annonce du Christ, et pour une plus grande fécondité de la mission, riches de la diversité des communautés, sont au service de la grâce baptismale des croyants, fidèles du Christ laïcs, clercs et consacrés, pour vivre et témoigner de l'amour dont Dieu aime le monde et de lui proposer ainsi l'espérance dont il est en attente.

Secteur pastoral d'Avignon centre constitué des paroisses de St-Agricol, St-Didier, St-Pierre, St-Symphorien et St-Joseph de la Barthelasse.

CALENDRIER

Dimanche 29 juin **saint Pierre
& saint Paul, apôtres**

9h30 : Messe à Saint-Pierre
10h30 : Messe à Saint-Agricol
11h00 : Messe à N.-D. des Doms
11h00 : Messe à Saint-Symphorien
11h30 : baptême de Mia MURZILLI
à St-Agricol

18h30 : Messe à Saint-Pierre
**Messe d'action de grâce
du P. Benoît TARTANSON**
**Bénédictio de la sonorisation
& apéritif**

Lundi 30 juin

12h15 : Messe à Saint-Pierre
18h30 : Messe à Saint-Agricol

Mardi 1er juillet **Nativité
de saint Jean-Baptiste**

7h30 : Messe à la Métropole
12h15 : Messe à Saint-Pierre
18h30 : Messe à Saint-Agricol

Mercredi 2 juillet

7h30 : Messe à la Métropole
12h15 : Messe à Saint-Pierre
18h30 : Messe à Saint-Agricol

Judi 3 juillet **st Romuald, abbé**

7h30 : Messe à la Métropole
17h00 : Messe à Saint-Didier **supprimée**
**18h30 : Messe à la chapelle de l'Oratoire
pour l'ouverture du Festival**

Vendredi 4 juillet **Sacré-Cœur de Jésus**

7h30 : Messe à la Métropole
12h15 : Messe à Saint-Pierre
**17h00, à la salle des fêtes de la Mairie,
conférence de Mme Carole TALON-HUGON**
18h30 : Messe à St-Agricol
**20h30 à la Métropole N.-D. des Doms, lec-
ture du livre de l'Ecclésiaste (Qohéleth) par
le comédien Mickaël WINUM.**

Samedi 5 juillet **Coeur Immaculée
de Marie**

8h30 : Messe à St-Symphorien
12h15 : Messe à Saint-Pierre
16h00 :
Rosaire pour la vie
à la Métropole N.-D. des Doms
17h00 : Messe à St-Didier
(1^{ère} Messe du dimanche)

Dimanche 6 juillet **14^{ème} dimanche
du Temps Ordinaire**

11h00 : Messe à Saint-Symphorien prési-
dée par Mgr FONLUPT, jubilé des artistes
Toutes les autres Messes sont supprimées

VENDREDI 4 JUILLET 2025 à 20H30
Collégiale St Didier

Chœur et Orchestre

ROBERT GRIMAUD

Direction : PASCAL DENOYER

LISE LEONORE RAVOT : Soprano

HANI BAUZA : Mezzo-Soprano

GABRIEL RIXTE : Ténor

RAPHAËL MARBAUD : Basse

Programme :

Michael HAYDN : REQUIEM en do
mineur

W A MOZART : TE DEUM LAUDAMUS

J S BACH : CANTATE BWV 4

Giovanni Battista PERGOLESE :

MAGNIFICAT

ENTREE : 20€ Tarif réduit : 10€

BASILIQUE SAINT-PIERRE

Horaires d'ouverture :

du lundi au samedi inclus :

Matin : 9h30 - 13h00

Après-midi : 14h30 - 17h00

COLLÉGIALE SAINT-DIDIER

Horaires d'ouverture :

du lundi au samedi inclus :

Matin : 9h00 à 12h00 Après-midi : 14h00 à 17h30

ÉGLISE SAINT-SYMPHORIEN

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

Dimanche matin : 9h30 - 12h

COLLÉGIALE SAINT-AGRICOL

Adoration du Saint Sacrement :

du lundi au vendredi : 17h30 à 18h30

Chapelet pour la paix : mercredi à 19h00

CATHÉDRALE-BASILIQUE NOTRE-DAME DES DOMS

Horaires d'ouverture :

du mardi au dimanche de 8h30 à 17h30

CHAPELLE SAINT-LOUIS (rue Portail Boquier)

Chapelet des hommes : jeudi à 18h30

Obsèques :

Jacqueline CORRET, 69 ans,
le 23 juin à St-Symphorien

Paul PAMARD, 87 ans,
le 26 juin à St-Didier

